



Mennecy
Avance
Ensemble, continuons!

Brèves de conseil

Le double langage de M. Richomme

Mercredi 12 mars se tenait le dernier conseil municipal du mandat.

Un conseil essentiellement technique comportant 16 points dont certains ne pouvaient pas attendre la mi-avril et la mise en place du nouveau conseil municipal qui suivra les élections.

Lors de ce conseil, seuls trois élus de l'opposition socialiste (sur 6) étaient présents. Devant un public nombreux pour l'occasion, ils se livrèrent à un véritable festival de contradictions, avec leur propre programme.

En effet, alors qu'ils proclament à longueur de tracts que la ville serait dangereuse, qu'ils écrivent vouloir développer des caméras et affirment qu'il n'est pas fait suffisamment pour la prévention et la jeunesse :

- **Ils ont refusé de voter, la délibération permettant à la Communauté de Communes du Val d'Essonne d'installer dès 2014 des caméras aux entrées et sorties de Mennecy.**
- **Ils ont refusé de voter la délibération lançant les prochaines « Journées Prévention Sécurité Jeunesse ».**

Que comprendre de ce double langage ?

Une fois encore ces élus/candidats font la preuve de leur manque de sérieux et de leur inaptitude à gérer la ville de Mennecy au mieux des intérêts de tous les habitants.

- Si M. Richomme était élu, installerait-il comme il l'annonce dans ses tracts de nouvelles caméras ou suivrait-il ses colistiers qui refusent de voter les délibérations permettant d'en installer ?
- S'il était élu, suivrait-il ses colistiers et supprimerait-il les « Journées Prévention Sécurité Jeunesse » ?

Autant d'interrogations qu'il ferait mieux de clarifier plutôt que de relayer à longueur de journée les écrits diffamatoires des corbeaux menneçois.

**Elections
Municipales
23 et 30 Mars 2014**

République Française
Département de l'Essonne
Ville de Mennecy